



Renseignements sur un mariage au maroc

Par **momo**, le **11/08/2009** à **18:02**

Bonjour, rn je suis en instance de divorce depuis preceque 8 mois(on attends juste les plaidoiries!!!) et j'ai contracté un mariage au maroc. pouvez-vous me dire quelles sont les sanctions ou les poursuites que je peux avoir. merci